



Championnat de Bretagne U18 - Saison 2020-2021

Durée des matches : 2 x 16 min (10 min de repos à la mi-temps)
30 min repos entre 2 matches consécutifs

Décompte des points. Gagné : 3 points, Nul : 1 point, Perdu : 0 point, Forfait : - 1 point

04 octobre - Quévert	04 octobre - Plonéour-Lanvern
Dinan-Quévert A / Pacé Repos Pacé / Ploufragan Repos Ploufragan / Dinan-Quévert A	Plonéour-Lanvern / Ergué-Gabéric Repos Ergué-Gabéric / Loudéac Repos Loudéac / Plonéour-Lanvern
<i>Exempts : Quintin-Créhen / Dinan-Quévert B</i>	
15 novembre - Quintin	15 novembre - Ploufragan
Quintin-Créhen / Plonéour-Lanvern Repos Plonéour-Lanvern / Dinan-Quévert B Repos Dinan-Quévert B / Quintin-Créhen	Ploufragan / Ergué-Gabéric Repos Ergué-Gabéric / Dinan-Quévert A Repos Dinan-Quévert A / Ploufragan
<i>Exempts : Pacé / Loudéac</i>	
29 novembre - Loudéac	29 novembre - Ergué-Gabéric
Loudéac / Dinan-Quévert A Repos Dinan-Quévert A / Quintin-Créhen Repos Quintin-Créhen / Loudéac	Ergué-Gabéric / Dinan-Quévert B Repos Dinan-Quévert B / Pacé Repos Pacé / Ergué-Gabéric
<i>Exempts : Plonéour-Lanvern / Ploufragan</i>	
13 décembre - Quévert	13 décembre - Ploufragan
Dinan-Quévert B / Quintin-Créhen Repos Quintin-Créhen / Loudéac Repos Loudéac / Dinan-Quévert B	Ploufragan / Plonéour-Lanvern Repos Plonéour-Lanvern / Pacé Repos Pacé / Ploufragan
<i>Exempts : Dinan-Quévert A / Ergué-Gabéric</i>	



17 janvier - Loudéac	17 janvier - Quintin
Loudéac / Dinan-Quévert A Repos Dinan-Quévert A / Plonéour-Lanvern Repos Plonéour-Lanvern / Loudéac <i>Exempts : Dinan-Quévert B / Ploufragan</i>	Quintin-Créhen / Pacé Repos Pacé / Ergué-Gabéric Repos Ergué-Gabéric / Quintin-Créhen
31 janvier - Quévert	31 janvier - Plonéour-Lanvern
Dinan-Quévert B / Loudéac Repos Loudéac / Ploufragan Repos Ploufragan / Dinan-Quévert B <i>Exempts : Ergué-Gabéric / Pacé</i>	Plonéour-Lanvern / Dinan-Quévert A Repos Dinan-Quévert A / Quintin-Créhen Repos Quintin-Créhen / Plonéour-Lanvern
14 février - Pacé	14 février - Quévert
Pacé / Plonéour-Lanvern Repos Plonéour-Lanvern / Quintin-Créhen Repos Quintin-Créhen / Pacé <i>Exempts : Loudéac / Ploufragan</i>	Dinan-Quévert A / Ergué-Gabéric Repos Ergué-Gabéric / Dinan-Quévert B Repos Dinan-Quévert B / Dinan-Quévert A
04 avril - Ergué-Gabéric	04 avril - Quévert
Ergué-Gabéric / Loudéac Repos Loudéac / Plonéour-Lanvern Repos Plonéour-Lanvern / Ergué-Gabéric <i>Exempts : Quintin-Créhen / Dinan-Quévert B</i>	Dinan-Quévert A / Pacé Repos Pacé / Ploufragan Repos Ploufragan / Dinan-Quévert A
18 avril - Créhen	18 avril - Loudéac
Quintin-Créhen / Ergué-Gabéric Repos Ergué-Gabéric / Pacé Repos Pacé / Quintin-Créhen <i>Exempts : Dinan-Quévert A / Plonéour-Lanvern</i>	Loudéac / Dinan-Quévert B Repos Dinan-Quévert B / Ploufragan Repos Ploufragan / Loudéac



Championnat Élite

Championnat Honneur

Match sans enjeu

Les restrictions sanitaires nous obligeant à limiter le nombre d'équipes à 3 par plateaux, nous avons été contraints de mettre des équipes "exemptes".

En cas de forfait, il ne sera cependant pas possible de reporter le plateau, car les rencontres ne pourront pas être jouées lors de plateaux ultérieures.

Merci de nous prévenir dès que votre équipe ne pourra se déplacer, nous contacterons alors les équipes exemptes et celle répondant en premier sera invitée à participer au tournoi.

Rappel important – Arbitrage

Comme la saison passée, ce sont les clubs qui reçoivent qui doivent assurer l'arbitrage des rencontres avec un ou des arbitres minimum 2^{ème} degré.

Si cela leur est impossible, ils doivent avertir, au moins 8 jours à l'avance, les autres clubs concernés par ce tournoi, en leur demandant d'arbitrer pour eux.

Les échanges entre clubs sont autorisés. Si aucun club concerné par le tournoi ne peut les dépanner, ils doivent chercher un arbitre d'un autre club (non concerné par ce tournoi).

À défaut les amendes prévues au règlement seront appliquées.

NB : un club qui se déplace a le droit de venir avec un arbitre pour qu'un arbitrage en double soit mis en place à l'occasion de la rencontre avec le club recevant.

Dans ce cas, le club reçu devra prévenir le club recevant, au moins la veille, qu'il viendra avec un arbitre (en indiquant le nom et le degré de cet arbitre).